

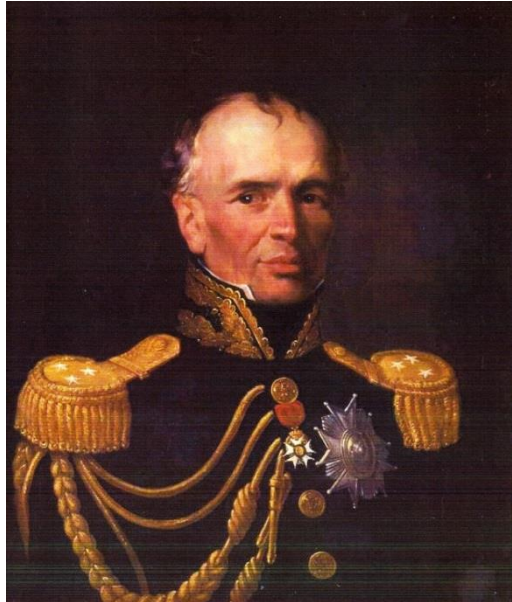
Membre titulaire (1817-1848)

Le général comte Antoine Drouot (1774-1847) est une des grandes figures de l'académie de Stanislas, bien que son état de santé ne lui ait pas permis d'y jouer les premiers rôles. Il était unanimement respecté, aussi bien en raison de son passé militaire glorieux que de ses grandes qualités humaines. Fils d'un boulanger, il était né à Nancy le 11 février 1774. Comme c'était un enfant studieux, les professeurs s'attachèrent à lui. Spitz écrivait à son biographe Nollet, le 20 décembre 1847 : « Je m'empresse de vous informer que l'illustre général Drouot a suivi mon cours de mathématiques au collège de Nancy pendant les années 1791 et 1792, et qu'il a servi de modèle, sur tous les rapports, à plus de soixante de ses condisciples. Etant enchanté de son désir de s'instruire, je lui ai donné tous les jeudis et dimanches, ainsi que pendant les vacances, des leçons extraordinaires, en sorte qu'après l'espace de deux ans, il avait acquis la connaissance de toutes les parties des sciences mathématiques, qui n'étaient enseignées que dans les écoles militaires supérieures ». Élève de l'École de Châlons, puis de l'École d'application de l'artillerie de Metz, il participa aux dernières guerres de la République et à toutes celles du Consulat et de l'Empire. Il fut nommé en 1808 colonel-major de l'artillerie à pied de la garde impériale et général en 1813. Il accompagna Napoléon à l'île d'Elbe, dont il fut nommé gouverneur. Il l'accompagna également lors de son retour en France en 1815 et participa à la bataille de Waterloo. Il faut remarquer à cet égard qu'il ne pouvait pas être accusé, comme d'autres l'ont été, d'avoir trahi le roi, puisqu'il a toujours été près de Napoléon. Traduit devant un conseil de guerre, il y fut acquitté et, dès lors, se retira à Nancy sans accepter d'être mis en demi-solde ou en disponibilité, afin de pouvoir servir à nouveau Napoléon, si ce dernier faisait appel à lui. Il ne perçut donc sa retraite de général qu'à partir de 1824. Il resta alors à l'écart de toutes les fonctions officielles. Il refusa d'être candidat à la députation, comme ses amis le lui demandaient. Lorsqu'en 1830, Louis-Philippe le nomma à la tête des 3^e et 5^e régions militaires, il dut au bout de quelques semaines, en raison de sa santé, renoncer à ce commandement. Il ne put accepter non plus la direction de l'École polytechnique que le gouvernement lui proposait. La candidature à l'académie de Drouot a été présentée par Valentin le 5 décembre 1816. Il ne faut pas y voir une affaire politique, car Drouot est une personnalité incontestable, qui fait l'unanimité autour de lui, une des gloires de Nancy. Les académiciens se pressent le 2 janvier 1817 pour son scrutin d'admissibilité : ils sont vingt, qui l'autorisent à l'unanimité à faire ses visites. Le second scrutin, le 6 février 1817 est tout aussi unanime.

Le général Drouot fut accueilli le 6 mars suivant par Louis Valentin, dont l'allocution figure au procès-verbal de cette séance. « La parfaite unanimité des suffrages pour votre admission a pu prouver le plaisir que nous éprouvions à accéder à votre demande et le prix que nous attachions à votre acquisition. Né dans ces murs, la carrière honorable que vous avez parcourue, les talents qui vous ont éminemment distingué dans la tactique militaire, la loyauté qui a caractérisé vos actions et l'héroïsme que dernièrement vous avez déployé au risque de votre vie, en ramenant à la soumission envers notre Roi légitime les débris d'une armée égarée et rebelle, ces qualités, embellies par une modestie remarquable, emblème du vrai mérite, vous assurent à jamais l'estime et l'attachement de chacun de nous en particulier ».

La présence du général Drouot à l'académie a surtout été effective sous la Restauration. Le 7 janvier 1830, il y a lu un rapport sur l'histoire des légions polonaises qui avaient combattu aux côtés des troupes napoléoniennes et recommanda l'admission à l'académie, comme associé étranger de l'auteur de ce livre, Léonard Chodzko. Il fit un peu plus tard, au nom d'une autre commission, un rapport sur la révision de la loi relative aux brevets d'invention. Mais son état de santé était de plus en plus précaire. Lors de la révolution de

1830, il participa à une commission municipale chargée du maintien de l'ordre à Nancy : mais il ne se déplaçait plus qu'à l'aide de béquilles. À partir de juillet 1833, il fut frappé d'une cécité presque complète et dut recourir aux soins d'une lectrice, Mademoiselle Lacreteille. Il a terminé sa vie dans la retraite, le 24 mars 1847 et son oraison funèbre a été prononcée, le 25 mai suivant, dans la cathédrale de Nancy, par le RP Lacordaire. Le général Drouot était Grand-Croix de la Légion d'honneur du 18 octobre 1830. [Jean-Claude Bonnefont]



Portrait du lieutenant-général Drouot
Anonyme, copie d'après Horace Vernet, v. 1835-1840
Salle des séances de l'Académie de Stanislas

Jules NOLLET-FABERT, « Biographie du général Drouot, Nancy, 1848 » ; Maurice GIROD DE L'AIN : extrait de *La revue d'artillerie*, Paris, 1890 ; Son éloge par Jules LEVALLOIS, rédigé en 1848, ne figure que dans *les Mémoires de l'Académie de Stanislas* de 1856, p. 115-125 ; Plus récemment, Alain LARCAN a ouvert « Le dossier militaire d'Antoine Drouot, officier général d'artillerie », dans sa communication du 21 mai 1999, *Mémoires de l'Académie de Stanislas*, (1998-1999), p. 347-364.